

Loi de finances et actualité fiscale 2026

LDF2026JAO

Objectifs

Avoir une connaissance approfondie et pratique de l'ensemble des mesures et réformes découlant de la loi de finances et de l'actualité fiscale intervenues récemment,
Mettre en place des schémas fiscaux sécurisés qui tiennent compte de l'ensemble des mesures précitées,
Maîtriser les dernières réformes fiscales,
Limiter et anticiper les risques de redressements fiscaux,
Optimiser les conseils fiscaux délivrés aux clients.

Public Visé

2

Signification des niveaux :

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux

Niveau 2 : Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière

Niveau 3 : Niveau s'adressant aux spécialistes et praticiens de la matière

Pré Requis

Absence de prérequis

Objectifs pédagogiques

Avoir une connaissance approfondie et pratique de l'ensemble des mesures et réformes découlant de la loi de finances et de l'actualité fiscale intervenues récemment,

Mettre en place des schémas fiscaux sécurisés qui tiennent compte de l'ensemble des mesures précitées,

Maîtriser les dernières réformes fiscales,

Limiter et anticiper les risques de redressements fiscaux,

Optimiser les conseils fiscaux délivrés aux clients.

Méthodes et moyens pédagogiques

o Des supports pédagogiques conçus par nos intervenants sont transmis sous format dématérialisé aux participants inscrits, en amont de la formation.

o Ils permettent aux participants de s'en servir comme outils d'information dans le cadre de leur exercice professionnel.

o Le jour de la formation, nos intervenants disposent d'un support pédagogique format Powerpoint qui est

Parcours pédagogique

Fiscalité des particuliers

Fiscalité de l'immobilier

Fiscalité des entreprises

Fiscalité des groupes sociétés

Fiscalité de la transmission d'entreprises

La TVA

Le contrôle fiscal

projeté lors de la formation, ainsi que d'un tableau type « paperboard ».

o Au besoin, nos intervenants ont accès à d'autres outils (Word, Excel, Internet Explorer) qui sont projetés depuis un ordinateur.

o Le cas échéant, des cas pratiques (énoncés et corrigés) sont remis aux participants le jour de la formation.

o Une salle est réservée pour accueillir les participants et celle-ci est adaptée au nombre d'inscrits.

o Nos intervenant utilisent une pédagogie active : illustration de leur propos par des cas concrets et mise en situation des participants par des cas clients.

Qualification Intervenant(e)(s)

Benoît GAVET Avocats au Barreau de LA ROCHE-SUR-YON. Nos formateurs opérationnels sont des experts, praticiens reconnus exerçant dans leur domaine d'intervention.

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaire oral de connaissance en début et en fin de formation.

Nos formations sont composées de parties théoriques, de partages d'expériences, d'une évaluation des acquis par un questionnaire et, le cas échéant, de cas pratiques.

Modalités d'accessibilité handicap

JCCP est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations.

Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Aurélia SEROUSSI 01.45.63.76.07 pour étudier au mieux votre demande de faisabilité

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 1 à 30 Personnes

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

AURELIA BEN SHLUSH
JURISTE COORDINATRICE RESEAU

Tél. :
Mail : a.benshlush@jccp-fr.com